



**PROJET REGIONAL DE STATISTIQUES POUR LES RESULTATS DE L'AFRIQUE DE L'EST
AU BURUNDI (PROSTATBU)**

**ENQUETE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU BURUNDI DE
2025-2026 (EICVMB 2025-2026)**

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DES ENQUETEURS

I. Introduction

Le Gouvernement de la République du Burundi, à travers l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU), est en train de mettre en œuvre le Projet Régional de Statistiques pour les Résultats de l'Afrique de l'Est au Burundi (PROSTATBU), financé par la Banque Mondiale.

Parmi les activités à réaliser dans le cadre de ce projet figure la conduite de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi de 2025-2026 (EICVMB 2025-2026) dont les principaux objectifs sont : (i) actualiser le profil de la pauvreté au Burundi et (ii) disposer certaines données de base permettant d'avoir des indicateurs d'évaluation et d'appréciation de l'efficacité des principaux programmes et politiques mis en œuvre dans le cadre de la Vision du Burundi, Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060, du Plan National de Développement (PND, 2018-2027), de l'agenda mondial 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'agenda 2063 de développement de l'Afrique.

C'est dans le cadre de procéder à la phase de collecte des données de cette EICVMB, 2025-2026, que l'INSBU désire recruter des agents enquêteurs.

II. Tâches ou activités de l'agent enquêteur

1. Enumérer les ménages des zones de dénombrement (ZD) échantillons à l'aide des tablettes en :
 - a. Numérotant tous les ménages se trouvant à l'intérieur des structures (habitations) à l'intérieur des ZD échantillons ;
 - b. Remplissant les fiches du cahier de dénombrement dans les ZD échantillons à l'aide des tablettes ;
2. Administrer le questionnaire dans les ménages échantillons en respectant la méthodologie arrêtée.

III. Qualifications et conditions requises

- 1) être de nationalité burundaise ;
- 2) avoir au minimum un diplôme de baccalauréat ou de licence ;
- 3) avoir participé comme agent enquêteur à la collecte d'au moins deux enquêtes auprès des ménages ;
- 4) avoir déjà utilisé les logiciels de collecte de données comme Cspiro, KoboCollect, ODK, Survey Solution, etc.
- 5) avoir l'âge légal de travailler selon la réglementation en la matière au Burundi lors du recrutement ;
- 6) n'avoir pas été révoqué d'un emploi public ;
- 7) n'avoir pas été condamné, sauf pour infractions non intentionnelles, à une peine égale ou supérieure à 6 mois de servitude pénale sans sursis ou à une peine avec sursis égale ou

- supérieure à un an de servitude pénale ou à plusieurs peines, avec ou sans sursis, dont le total est égal ou supérieur à un an de servitude pénale ;
- 8) être disponible à travailler sur tout le territoire national pendant toute la période de l'opération ;
 - 9) maîtriser le Kirundi et le français parlés et écrits (condition obligatoire)
 - 10) maîtriser le Kiswahili parlé et écrit constitue un atout.

IV. Durée de la collecte

La durée du travail est de 12 mois avec un mois de formation.

V. Composition du dossier

Le dossier est composé des éléments suivants :

1. Une lettre de motivation manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Général de l'INSBU ;
2. Un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et les langues parlées et écrites ;
3. Les copies des diplômes et attestations conformes aux originaux ;
4. Les attestations de services rendus dans le cadre des enquêtes ;
5. La Photocopie de la carte d'identité, de l'attestation/extrait d'acte de naissance.

N.B : Ces éléments du dossier, qui sont obligatoires, seront présentés par tous les candidats présélectionnés pour passer le test écrit.

VI. Dépôt et date limite de réception des dossiers

Le dépôt des candidatures se fera en ligne sur le lien : **recrutement.insbu.bi**

VII. Méthode et procédure de sélection des enquêteurs

Les enquêteurs seront sélectionnés conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence. La procédure de sélection comportera trois (3) phases. :

1. Présélection des candidats sur base de comparaison de leurs CV sur 100 points

a) Verification des dossiers

Au premier stade, il sera procédé à la présélection par disqualification de tout dossier qui sera frappé de critère(s) exclusif(s) (diplôme et expérience minimale) des présents TDRs.

b) Examen des dossiers de candidatures

Cette étape sera constituée d'une présélection sur base de dossiers où seront retenus les candidats ayant les qualifications et l'expérience requises selon les critères décrits au point III. La répartition des notes par critère pour cette phase sera faite dans l'esprit de ne retenir que les candidats ayant le meilleur profil en privilégiant l'expérience pertinente.

Les candidats qui ne répondent pas aux critères minimaux du point III seront disqualifiés.

Les candidats seront classés en fonction de leurs expériences dans les enquêtes nationales auprès des ménages et réalisées par l'INSBU. Ainsi chaque enquête aura 10 points à l'exception de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi de 2019/2020 (EICVMB 2029/2020) et de la troisième Enquête Démographique et de Santé au Burundi de 2016/2017 (EDSB-III, 2016/2017) qui seront cotées, chacune, à 20 points car étant des enquêtes modulaires et ayant utilisé CAPI. Les autres critères sont exclusifs.

Parmi les deux cents (200) candidats mieux classés, au moins 20 doivent maîtriser le swahili. Dans le cas contraire, les enquêteurs suivants les mieux classés ayant des compétences en swahili remplaceront les candidats les moins bien classés jusqu'à ce qu'un total de 20 soit atteint.

Dans le cas contraire, les enquêteurs suivants les mieux classés ayant des compétences en swahili remplaceront les candidats les moins bien classés jusqu'à ce qu'un total de 20 soit atteint.

A ce stade, il sera retenu un effectif de 200 meilleurs candidats au maximum pour passer un test écrit.

Les résultats de cette étape seront communiqués aux candidats **par voie d'affichage le 1^{er} septembre 2025** à la Direction Générale de l'INSBU, institution porteuse du Projet Régional de Statistiques pour les Résultats de l'Afrique de l'Est au Burundi (PROSTATBU), sis à Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation N°06, B.P. 1156 Bujumbura.

Les candidats seront classés selon l'ordre décroissant du total des points obtenus après l'évaluation sur dossier.

2. Test écrit des Candidats présélectionnés sur 100 points.

Seront conviés au test écrit les 200 meilleurs candidats au maximum pour passer un test écrit. Après ce test, il sera retenu un effectif nécessaire pour la formation.

La note finale de chaque candidat sera obtenue en attribuant un poids de 60 % à l'évaluation du dossier de candidature et de 40 % au test écrit.

3. Test final après formation

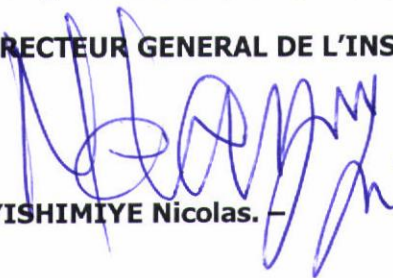
Après la formation, un test relatif aux différents modules appris lors de la formation sera organisé à l'intention des candidats agents enquêteurs ayant participé à la formation. A l'issue de ce test, il sera retenu les meilleurs candidats et les autres candidats seront considérés comme des réservistes avec possibilité de les recycler au moment où ils seront appelés à aller sur terrain pour remplacement d'un départ pour une raison ou une autres. Le nombre exact sera déterminé en fonction de la taille finale de l'échantillon.

N.B. : Seuls les candidats retenus pour la première sélection seront appelés à passer le test écrit. Le candidat qui aura fourni des renseignements inexacts sera exclu de la procédure de recrutement dès la découverte de la tricherie.

La date limite des dépôts des candidatures en ligne est fixée au 29 août 2025 à 15h00. Le Test écrit sera organisé le 2 septembre 2025 dans une des salles se trouvant à Bujumbura et qui sera communiquée par voie d'affichage à l'INSBU, le 1^{er} septembre 2025.

Fait à Bujumbura, le 18/08/2025.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSBU,



NDAYISHIMIYE Nicolas. –